

DEC192509DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science (DGD-S)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC183103DAJ portant nomination de M. Alain Schuhl aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu le projet de convention de création du laboratoire de recherche international « Centre Pierre Binetruy » conclu entre les Régents de l'Université de Californie-Berkeley et le CNRS ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. - Délégation est donnée à M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, la convention de création du laboratoire de recherche international « Centre Pierre Binetruy » conclue entre les Régents de l'Université de Californie-Berkeley et le CNRS.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 septembre 2019

Le président - directeur général

Antoine Petit



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13